

# Facteurs liés à l'intention des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité

## Factors influencing mother's intention to participate in a parenting program

Marie-Ève Clément, Geneviève Piché, Sophie Lecavalier et Marie-Hélène Gagné

Volume 46, numéro 2, 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1042251ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1042251ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de Psychoéducation

ISSN

1713-1782 (imprimé)

2371-6053 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Clément, M.-È., Piché, G., Lecavalier, S. & Gagné, M.-H. (2017). Facteurs liés à l'intention des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité. *Revue de psychoéducation*, 46(2), 283–299. <https://doi.org/10.7202/1042251ar>

Résumé de l'article

*Malgré l'efficacité reconnue de certains programmes de soutien à la parentalité, la participation des parents est souvent faible et variable d'un programme à l'autre. Dans ce contexte, cette étude vise à explorer les facteurs qui sont liés à l'intention des mères à participer à un programme de soutien à la parentalité. Des analyses secondaires des données de l'Enquête internationale sur les Parents-Canada (Lee et al., 2014) ont été réalisées à partir d'un sous-échantillon de mères québécoises francophones d'enfants âgés de 2 à 12 ans (n = 192). Les résultats montrent que la majorité des mères (61 %) rapporte ne pas connaître et n'avoir participé à aucun programme de soutien à la parentalité. Or, les analyses de régression indiquent que cette connaissance serait un facteur lié à l'intention de participer à un tel programme. De plus, le fait de manifester un intérêt pour les modalités de groupe semble aussi être un facteur favorable à l'intention des mères d'y participer. Ces résultats sont discutés en termes d'implication pour favoriser le recrutement des parents à des programmes de soutien à la parentalité.*

# Facteurs liés à l'intention des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité

## *Factors influencing mother's intention to participate in a parenting program*

M.-È. Clément<sup>1</sup>  
G. Piché<sup>2</sup>  
S. Lecavalier<sup>2</sup>  
M.-H. Gagné<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais, Chaire de recherche du Canada sur la violence faite aux enfants

<sup>2</sup> Département de psychoéducation et de psychologie, Université du Québec en Outaouais

<sup>3</sup> Université Laval, École de psychologie, Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance

Remerciement : L'auteure principale désire remercier la Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance pour son soutien financier dans la réalisation et la publication de cette étude.

*Note : Les résultats présentés dans cet article sont tirés du mémoire de maîtrise de la troisième auteure (Sophie Lecavalier), déposé en juillet 2014, à l'Université du Québec en Outaouais.*

### Correspondance :

Geneviève Piché  
Département de psychoéducation et de psychologie  
Université du Québec en Outaouais  
5, rue Saint-Joseph  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0B7  
450-530-7616, poste 4069.

### Résumé

*Malgré l'efficacité reconnue de certains programmes de soutien à la parentalité, la participation des parents est souvent faible et variable d'un programme à l'autre. Dans ce contexte, cette étude vise à explorer les facteurs qui sont liés à l'intention des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité. Des analyses secondaires des données de l'Enquête internationale sur les Parents-Canada (Lee et al., 2014) ont été réalisées à partir d'un sous-échantillon de mères québécoises francophones d'enfants âgés de 2 à 12 ans (n = 192). Les résultats montrent que la majorité des mères (61 %) rapporte ne pas connaître et n'avoir participé à aucun programme de soutien à la parentalité. Or, les analyses de régression indiquent que cette connaissance serait un facteur lié à l'intention de participer à un tel programme. De plus, le fait de manifester un intérêt pour les modalités de groupe semble aussi être un facteur favorable à l'intention des mères d'y participer. Ces résultats sont discutés en termes d'implication pour favoriser le recrutement des parents à des programmes de soutien à la parentalité.*

**Mots-clés :** programme de soutien parental, recrutement, intention

### Abstract

*Despite the proven effectiveness of some parenting programs, parental enrollment is often low and varies from one program to another. In this context, the purpose of this study is to investigate the factors that are linked to mothers' participation in parenting programs. Secondary analyses of the data from the International Parenting Survey of Canada (IPS-C) (Lee, Smith, Stern et al., 2014) were conducted based on a subsample of francophone Quebec mothers of children aged 2 to 12 years old (n = 192). The results show that a majority of mothers (61 %) reported not knowing and not having participated in any parenting program. However, regression analysis shows that being aware of those programs may be a strong motive to participate. Moreover, participants who expressed an interest in group programs seem to be more likely to participate in parenting programs in the future. These results are discussed in terms of involvement, to promote recruitment of parents in parenting support programs.*

**Keywords:** Parental education, programs, enrollment, intention

## Contexte théorique

Un peu partout en Amérique du nord, en Europe et en Australie, la prévention de la maltraitance envers les enfants passe en grande partie par les programmes de soutien à la parentalité. Définis comme un ensemble structuré de rencontres offertes aux parents, sous forme de groupe ou de suivi individuel, ils visent l'acquisition et le maintien des compétences parentales en vue de favoriser le développement optimal des enfants (Delawarde, Briffault, Usubelli et Saïas, 2014; Gagné, Richard et Dubé, 2015; Letarte, Normandeau et Allard, 2010; Sanders, 2010). Certains de ces programmes de soutien à la parentalité, dont Triple P et Ces Années incroyables, ont d'ailleurs été démontré efficaces scientifiquement (Delawarde et al., 2014; Institut national de santé publique du Québec, 2013; Prinz, Sanders, Shapiro, Whitaker et Lutzker, 2010) et font l'objet d'une implantation au Québec (Gagné et al., 2015; Letarte et al., 2010). Bien qu'ils ciblent plus particulièrement les parents à risque en raison de leur statut socio-économique ou des difficultés qu'ils éprouvent avec le comportement de l'enfant, force est de constater que ces programmes n'arrivent pas toujours à rejoindre, ni à engager, les familles ciblées (Garvey, Julion, Fogg, Kratovil et Gross, 2006; McCurdy et Daro, 2001; Patel, Calam et Latham, 2011).

L'engagement des parents dans les programmes qui leur sont destinés passe par plusieurs étapes, allant de l'intention de s'y inscrire, à l'inscription, puis à la participation réelle, jusqu'à la complétion du programme (Habib, Clément, & Gagné, sous presse; McCurdy et Daro, 2001). De fait, chacune des étapes est importante car elle se manifeste par différents comportements qui prédisent l'étape subséquente. Par exemple, l'intention de participer à un programme de soutien à la parentalité, étape préliminaire à l'inscription (McCurdy et Daro, 2001), est démontrée comme un prédicteur important de la participation éventuelle (Dumas, Nissley-Tsionin et Moreland, 2007; Hindman, Brooks et van der Zwan, 2012; Spoth, Redmond, Kahn et Shin, 1997). De fait, environ la moitié des parents qui affirment avoir l'intention de participer à de tels programmes passent à l'action (Dumas et al., 2007; Dumas, Begle, French et Pearl, 2010). En retour, une fois inscrits, les parents peuvent vivre divers obstacles à leur participation qui prédiront la complétion ou non du programme (Kazdin, Holland et Crowley, 1997; Kazdin, Holland, Crowley et Breton, 1997; Pilette, Letarte, Normandeau et Robaey, 2010) et son taux de succès (Nix, Bierman et McMahan, 2009).

Les chercheurs qui se sont intéressés à l'intention de participer des parents à des programmes de soutien à la parentalité se sont largement inspirés de la théorie du comportement planifié de Ajzen (1991; 2011). Selon cette théorie, la décision d'adopter ou non un comportement (i.e. s'inscrire à un programme) découle de l'intention de le faire; intention qui est elle-même déterminée par les attitudes, les normes subjectives et le sentiment de contrôle face à l'action. Les résultats de certaines études ont montré l'importance de ces facteurs dans la prédiction de l'intention de participer ou de s'inscrire à un programme de soutien à la parentalité (Thorton et Calam, 2010; Wellington, White et Liossis, 2006).

Par exemple, en ce qui concerne les attitudes, les chercheurs ont trouvé que l'utilité ou les bénéfices perçus à prendre part à un programme de soutien parental

sont associés à l'intention de s'y inscrire. Ces bénéfices peuvent concerner autant l'amélioration de la relation parent-enfant (Gross et al., 2001; Matsumoto, Sofronoff et Sanders, 2009; Morawska, et al., 2011; Wellington et al., 2006), la possibilité de rencontrer d'autres parents vivant des situations similaires à la sienne (Gross et al., 2001; Jago et al., 2013), l'acquisition de nouvelles connaissances ou la réponse à un besoin (Zeedyk, Werritty et Riach, 2003). D'ailleurs, selon Zeedyk et al. (2003). Le principal motif qui pousse les parents à s'intéresser à de tels programmes viendrait du constat de l'inefficacité de leur propre stratégie éducative, un incitatif monétaire à la participation est aussi perçu comme un bénéfice, mais il serait uniquement lié à l'intention du parent de participer à un programme et non à son inscription réelle (Dumas et al., 2010). Enfin, la perception positive du programme, souvent liée aux expériences positives de participations antérieures, pourrait aussi influencer le désir d'y participer à nouveau ou non (Devolin et al., 2013; McCurdy et Daro, 2001; Lee et al., 2014; Sumargi, Sofronoff et Morawska, 2015). En revanche, la peur d'être stigmatisé ou bien d'être jugé comme un mauvais parent (Koerting et al., 2013) ou la gêne face à la nouveauté (Wellington et al., 2006) sont d'autres facteurs de l'ordre des attitudes qui peuvent influencer négativement l'intention des parents de s'inscrire à un programme de soutien à la parentalité.

Pour leur part, les normes subjectives concernent les croyances des parents quant à l'approbation de leur entourage face à leur participation éventuelle au programme. À cet effet, les résultats de certaines études ont montré que l'intention de participer est plus grande lorsque le programme est perçu positivement par l'entourage immédiat (Rahmqvist, Wells et Sarkadi, 2014; Spoth et Redmond, 2000; Thornton et Calam, 2010), un phénomène particulièrement observé chez les pères (Lundahl, Tollefson, Risser et Lovejoy, 2008). Enfin, en ce qui concerne le sentiment de contrôle, des auteurs postulent que la perception des obstacles liés à la participation éventuelle à un programme de soutien à la parentalité pourrait influencer l'intention ou non de s'y inscrire. Notamment, les conflits d'horaire et le manque de temps (Axford, Lehtonen, Kaoukji, Tobin et Berry, 2012; Devolin et al., 2013; Dumas et al., 2007; Lee et al., 2014; Sumargi et al., 2015; Wellington et al., 2006), de même que les difficultés liées au gardiennage et au transport (Garvey et al., 2006; Koerting et al., 2013; Morawska et al., 2012) sont parmi ceux les plus souvent cités dans les études pour leur influence sur l'intention de participer à un programme de soutien à la parentalité.

Même si certaines études distinguent les facteurs liés à l'intention de participer de ceux liés à l'inscription ou à la participation réelle des parents (Dumas et al., 2007, 2010; Thornton et Calam, 2010; Matsumoto et al., 2009; Wellington et al., 2006), la majorité aborde le recrutement au sens large sans égard à cette distinction (Axford et al., 2012; Baker et al., 2011; Domian, Baggett, Carta, Mitchell et Larson, 2010; Dumas, Moreland, Gitter, Pearl et Nordstrom, 2008; Heinrichs, 2006; Garvey et al., 2006; Ingoldsby, 2010; McCurdy et Daro, 2001; Zeedyk et al., 2003). Malgré cela, ces études apportent un éclairage pertinent dans la mesure où elles s'intéressent aux obstacles liés au recrutement des parents associés aux familles, aux programmes ou aux stratégies de recrutement mises en place par les organisations concernées.

Au niveau familial, plusieurs études se sont penchées sur le rôle des pratiques parentales, du stress familial et des facteurs socioéconomiques dans le recrutement à des programmes de soutien à la parentalité sans toutefois atteindre de consensus. Par exemple, certaines ont trouvé que les parents qui ont un faible revenu, qui vivent davantage de stress familial ou qui éprouvent des difficultés liées au comportement de l'enfant sont plus susceptibles de vouloir participer à un tel programme (Dumas et al., 2007; Matsumoto et al., 2009; Patel et al., 2011; Winslow, Bonds, Wolchik, Sandler et Braver, 2009), alors que d'autres ont obtenu des résultats contraires (Baker et al., 2011; Eisner et Meider, 2011; Patel et al., 2011). Pour Eisner et Meider (2011), les familles les mieux nanties seraient plus sujettes à s'inscrire à un programme, mais le statut socioéconomique n'aurait aucun impact sur le niveau de participation des parents une fois inscrits. Enfin, le fait de vouloir améliorer ses compétences parentales et ses pratiques disciplinaires, souvent évaluées par le biais du style parental, est aussi une source de motivation à rejoindre un groupe de soutien à la parentalité (Jago et al., 2013), à y demeurer assidu (Pilette et al., 2010) et engagé (Peters, Camal et Harrington, 2005).

Certaines modalités de prestation des programmes de soutien à la parentalité, telles que la durée ou le format (ex. : en groupe, individuel, en ligne) ont été documentées pour leur influence sur l'intention des parents d'y participer, sans toutefois arriver à un consensus. Par exemple, dans l'étude de Frank et al. (2015), les séminaires et les programmes offerts en format de groupe semblent être les modalités préférées par les pères et celles susceptibles d'influencer leur décision d'y participer, alors que dans les études de Metzler, Sanders, Rusby et Crowley (2012) et de Lee et al. (2014), le format individuel ou auto-administré (en ligne ou à la télévision avec des documents écrits) est celui préféré par les mères. En revanche, dans l'étude de Heinrichs, Kruger et Guse (2006), le format proposé (groupe versus individuel) n'influence pas la décision des parents de s'inscrire à un programme. En ce qui concerne la durée du programme ou le moment auquel il est offert dans la journée, les résultats des études sont contradictoires (Hindman et al., 2012; Sumargi et al., 2015).

Enfin, certaines études se sont aussi penchées sur les facteurs liés aux caractéristiques des programmes et aux stratégies de recrutement ayant une influence sur la motivation ou l'intention des parents d'y participer (Stahlschmidt, Threlfall, Seay, Lewis et Kohl, 2013). À cet effet, les stratégies de recrutement de type bouche-à-oreilles, effectuées dans la communauté par des intervenants de première ligne connus des parents, comptent parmi les plus appréciées (Matthey et al., 2006; Owens et al., 2017; Stahlschmidt et al., 2013; Zeedyk et al., 2003). D'ailleurs, les stratégies de recrutement personnalisées sont plus susceptibles de favoriser l'intention des parents de prendre part à un programme (Jago et al., 2013; Zeedyk et al., 2003). Le fait que l'intervenant qui offre le programme soit perçu crédible et bien formé aux yeux des parents pourrait également favoriser l'intention des parents de s'y inscrire (Frank et al., 2015; Lee et al., 2014; Sumargi et al., 2015). En bref, ces constats rejoignent l'importance de la promotion des programmes pour les faire connaître et favoriser le recrutement des parents. À cet effet, deux enquêtes canadiennes populationnelles récentes montrent que le fait de ne pas connaître l'existence de programmes de soutien à la parentalité est le premier facteur mentionné par les parents comme motif pour ne pas y participer

(Devolin et al., 2013; Lee et al., 2014). D'autres études montrent aussi que les parents connaissent rarement l'existence des programmes qui leur sont destinés (Hindman et al., 2012; Sumargi et al., 2015).

## Objectifs de l'étude

Bien que certaines études aient documenté les facteurs qui influencent l'intention des parents à participer à un programme de soutien à la parentalité, leurs résultats ne font pas toujours consensus et la plupart abordent cette étape de l'engagement parental au même titre que l'inscription au programme. Pourtant, il s'agit d'une étape distincte, à la fois préalable et essentielle à l'inscription et à la participation éventuelle des parents (Hindman et al., 2012). Sachant que les parents connaissent peu les programmes qui leur sont offerts, une meilleure compréhension des facteurs qui influencent leur intention de participer à de tels programmes apparaît nécessaire. Dans cette optique, la présente étude vise à explorer les facteurs qui sont liés à l'intention des mères québécoises francophones à participer à un programme de soutien à la parentalité, à partir d'une analyse secondaire des données d'une enquête canadienne sur la parentalité réalisée par sondage en ligne (Lee et al., 2014). Plus précisément, elle vise à documenter le rôle des caractéristiques personnelles, familiales et socioéconomiques des mères (ex. : connaissance et participation antérieure à ce type de programme, style parental, âge, revenu) ainsi que leurs préférences quant aux modalités de prestation des programmes de soutien à la parentalité sur leur intention d'y participer dans le futur.

## Méthode

Cette étude présente une analyse secondaire des données de l'Enquête Internationale sur les Parents, volet Canada (EIP-C). Il s'agit d'une enquête réalisée au Canada par l'entremise d'un sondage en ligne qui visait à explorer la perception des parents en regard du comportement de leur enfant âgé entre 2 et 12 ans, de leurs pratiques parentales, de leurs sources de soutien et de leurs préférences sur la manière d'obtenir des services de soutien parental (Lee et al., 2014).

Au Québec, l'EIP-C ciblait quatre régions afin de réaliser le recrutement : Montréal, Québec, les Laurentides et l'Outaouais. Dans chacune de ces régions, certains organismes (DSP, CSSS, organismes communautaires, CPE, commissions scolaires) ont été sollicités afin de favoriser le recrutement de futurs participants. D'autres organisations provinciales visant l'ensemble du territoire, ont aussi été approchées afin de maximiser le recrutement (ex. : Naître et Grandir, Forums familles sur les médias sociaux, Regroupement de la Valorisation de la Paternité). Des publicités invitant les répondants potentiels à participer à l'EIP-C ont été affichées (babillards, communiqués, site internet, signets) au sein des organismes qui ont accepté l'invitation. Ces publicités ont permis aux parents de prendre connaissance de l'étude en les invitant à y participer par l'entremise d'un site internet. De cette façon, les organismes n'ont pas été directement impliqués dans le recrutement des parents qui ont plutôt eu le rôle de diffuser l'information sur l'étude en cours. La publicité a ainsi permis de rejoindre une population sur un vaste territoire (Lee et al., 2014). Le recrutement s'est échelonné d'avril 2012 à avril 2013 et visaient à la fois les pères et les mères. Or, considérant le peu de pères

recrutés (n = 9), ceux-ci ont été retirés de l'analyse. L'EIP-C a été approuvée par les comités d'éthique de la recherche des universités d'appartenance des chercheurs impliqués.

## Échantillon

La présente étude utilise exclusivement les données de l'échantillon québécois francophone composé de 192 mères d'enfants âgés de 2 à 12 ans. Lorsque plusieurs enfants étaient présents dans la famille, le parent devait se référer à l'enfant le plus jeune, correspondant à cette catégorie d'âge. Les caractéristiques des mères et des familles de l'échantillon (Tableau 1) indiquent, entre autres aspects, que les mères sont âgées entre 26 et 30 ans (43 %) (moyenne de 33,64 ans) et ont un niveau d'éducation plutôt élevé (91 % ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires). Les mères viennent de plusieurs régions, dont environ le tiers de l'Outaouais (30 %). On note aussi que 76 % sont en emploi à temps plein ou à temps partiel au moment de l'enquête. En ce qui concerne la situation financière, seulement 15 % des mères indiquent que, dans la dernière année, il y a eu au moins un moment où le ménage n'a pu combler les dépenses essentielles. En bref, on note que cette étude a permis de recruter un échantillon de mères qui présentent un profil socio-économique plutôt favorisé; elles sont scolarisées, vivent dans une famille biparentale ou recomposée et se déclarent en emploi au moment de l'enquête.

## Variable dépendante

Les quelques études qui se sont intéressées à l'intention des parents de participer à des programmes de soutien à la parentalité ont documenté cette variable par le biais d'une seule question posée aux parents (Dumas et al., 2007; Spoth et Redmon, 2000). Dans le cadre de la présente étude, l'intention des mères à participer à ce type de programme a aussi été mesurée à l'aide de la question suivante : « *Quelle est la probabilité que vous participiez à un programme d'habiletés parentales dans le futur?* ». Un choix de réponses représentant un continuum de probabilité était proposé aux parents, allant de 1 (peu probable) à 4 (certain).

## Variables indépendantes

Le niveau de connaissance et de participation antérieure des mères à des programmes de soutien à la parentalité a été mesuré à l'aide de deux questions. Les mères étaient invitées à indiquer si elles connaissaient ou si elles avaient déjà participé à un programme dans la dernière année (ex. : Ces années incroyables, Triple P, Y'a personne de parfait). Pour les besoins de l'étude, les réponses à ces deux questions ont été jumelées afin de créer une seule variable présentant un continuum de quatre valeurs possibles, allant de zéro à trois (0 = la mère ne connaît ni n'a participé à aucun programme; 1 = la mère connaît au moins un programme, 2 = la mère a participé à un seul programme durant l'année; et 3 = la mère a participé à au moins deux programmes durant l'année).

**Tableau 1. Caractéristiques de l'échantillon**

	Effectif (n = 192)	Fréquence (%)
Âge de la mère à la naissance de l'enfant		
Moins de 25 ans	34	18
26-30 ans	83	43
31-35 ans	60	3
36 ans et plus	15	8
Plus haut niveau d'éducation de la mère		
Secondaire complété ou moins	18	9
Niveau collégial ou plus	174	91
Pays de naissance de la mère		
Canada	181	94
Autre	11	6
Type de famille		
Biologique ou adoptive	156	81
Recomposée	13	7
Monoparentale-mère	21	11
Autre	2	1
Région de résidence		
Québec	11	6
Montréal	36	19
Outaouais	57	30
Laurentides	28	14
Autre	60	31
Statut d'emploi de la mère		
En emploi	146	76
Sans emploi	46	24
Capacité à combler financièrement les dépenses essentielles		
Oui	163	85
Non	29	15



Le style parental, tant au niveau de la sensibilité que de la discipline, est utilisé dans cette étude comme un indicateur de compétence parentale. Il a été évalué à partir de la sous-échelle des pratiques parentales de l'Échelle d'Adaptation Parentale et Familiale (EAPF) (version française du *Parent and Family Adjustment Scale*; Sanders et Morawska, 2010). Chaque énoncé est suivi d'une échelle de réponses de type Likert en quatre catégories, allant de 0 (pas du tout) à 3 (la plupart du temps) qui représente le mieux la situation du parent. Les variables (sensibilité et discipline) ont été créées en calculant respectivement un score moyen des items retenus. La sensibilité a été mesurée à partir de 11 items (ex. : « *Je félicite mon enfant quand il se comporte bien* »; « *Je parle/je discute avec mon enfant* ») (Cronbach = 0.80). Elle est représentée par un continuum allant de zéro à trois, zéro indiquant un niveau élevé de sensibilité et trois représentant un niveau faible. La discipline a été mesurée à partir de 6 items (ex. : « *Quand il se comporte mal, je demande à mon enfant de s'excuser* »; « *J'ignore volontairement les mauvais comportements mineurs de mon enfant* ») (Cronbach = 0.71). Une cohérence interne similaire a été trouvée dans l'étude de Chan (2013) pour la sous-échelle de discipline à partir de l'échantillon Canadien de l'EIP-C (0.72). Elle est représentée par un continuum allant de zéro à trois, zéro représentant un faible niveau de discipline et trois indiquant un niveau élevé de discipline.

Afin d'identifier les préférences des mères quant aux modalités de prestation des programmes, celles-ci étaient invitées à quantifier leur perception quant à l'utilité respective de 12 modalités, allant de 0 (pas du tout utile) à 10 (extrêmement utile) (« *Les questions suivantes vous demandent d'évaluer dans quelles mesure estimez-vous utiles différentes manières d'obtenir de l'information sur les habiletés parentales* »). Une analyse factorielle de cette sous-échelle a permis d'identifier quatre catégories de modalités : (a) les modalités de groupe (regroupant 4 items : programme d'intervention offert en groupe, offert sous forme de séminaire, disponible sur le lieu de travail et accessible à travers une organisation religieuse; Cronbach = .63), (b) les modalités individuelles (regroupant 4 items : programme individuel à réaliser soi-même, programme individuel avec un soutien téléphonique, programme de visites à domicile et programme adapté individuellement; Cronbach = .77), (c) les modalités avec supports télévisuels (regroupant 2 items : programme offert par le biais d'une série télévisée, programme offert sur internet; Cronbach = .47) et d) les modalités ponctuelles (regroupant 2 items : articles de journaux et émissions de radio sur les compétences parentales; Cronbach = .62). Il est important de noter que les alphas de Cronbach pour certaines modalités sont plus faibles, ce qui s'explique notamment par la présence d'un nombre d'items peu élevé, et qui pourrait diminuer la puissance statistique des analyses réalisées (Tavakol et Dennick, 2011). La moyenne des réponses obtenues sur chaque dimension a été utilisée.

Enfin, trois variables socioéconomiques, documentées dans l'enquête originale (Lee et al., 2014) ont été retenues, soit : (a) le niveau d'éducation de la mère, (b) la capacité financière du ménage à répondre aux besoins essentiels et (c) la flexibilité financière du ménage. La capacité financière du ménage à répondre aux besoins essentiels a été mesurée par la question suivante : « *Durant les 12 derniers mois, y a-t-il eu un moment où votre ménage ne pouvait pas satisfaire à des dépenses essentielles?* » à l'aide d'une échelle dichotomique (oui/non). La

flexibilité économique du ménage a été documentée, pour sa part, à l'aide de la question : « *Après avoir payé pour les dépenses essentielles comme l'épicerie, le logement, les services publics (ex. : électricité), la garde des enfants et les soins médicaux, combien vous reste-t-il d'argent?* ». Trois choix de réponse étaient proposés : 1) Assez pour que nous puissions confortablement acheter la plupart des choses que nous voulons vraiment, 2) Assez pour que nous puissions acheter seulement certaines des choses que nous voulons vraiment, et 3) Pas assez pour acheter la plupart des choses que nous voulons vraiment.

### **Analyses statistiques préliminaires**

Des analyses préliminaires ont été réalisées afin de documenter les relations entre les différentes variables à l'étude. Les résultats ont montré une absence de corrélations entre l'intention des mères de participer à un programme de soutien et trois variables : le style parental (niveau de sensibilité et de discipline), l'âge de la mère à la naissance de l'enfant et la préférence pour les modalités ponctuelles. Ainsi, ces variables ont été retirées des analyses de régression linéaire multiple. Par ailleurs, en raison d'un problème de multicollinéarité entre les trois variables socio-économiques, seule la flexibilité économique du ménage a été retenue. Cette dernière a été sélectionnée en fonction des données descriptives obtenues, sa distribution étant plus normale. Les autres variables à l'étude (le niveau de connaissance et de participation antérieure des mères aux programmes de soutien parental et ses préférences quant aux modalités possibles) ont été retenues pour la suite des analyses considérant leur corrélation avec la variable dépendante, soit l'intention des mères à participer à un programme de soutien parental dans le futur.

Enfin, une analyse de régression linéaire multiple a été réalisée pour vérifier le rôle prédictif de chaque variable sur l'intention des mères de participer à un programme de soutien parental. Dans la présente étude, l'intérêt était d'identifier le poids relatif de chacune des variables indépendantes dans l'influence de l'intention de participation des mères.

## **Résultats**

### **Analyses descriptives**

Les résultats montrent qu'un peu plus de la moitié des mères ont rapporté une perception positive de l'utilité des modalités de groupe (57 %) (c.a.d., mères qui ont un score moyen de plus de six sur 10 sur cette dimension). Plus du trois quart des mères de l'échantillon ont indiqué percevoir positivement l'utilité des modalités individuelles (78 %) et des modalités utilisant un support télévisuel (75 %). Ces résultats soulignent que les mères semblent percevoir une plus grande utilité de ces dernières modalités que des modalités de groupe.

Les résultats montrent également que 61 % des mères rapportent ne pas avoir participé à un programme de soutien à la parentalité durant l'année ou ne pas connaître de tels programmes (ex. : Triple P, Y'a personne de parfait, autres). Par ailleurs, 24 % indiquent connaître au moins un programme sans toutefois y avoir participé, 13 % mentionnent avoir participé à au moins un programme durant

l'année et 2 % mentionnent avoir participé à deux programmes ou plus durant l'année. Les résultats indiquent aussi qu'un peu plus du tiers des mères (34 %) rapportent une intention très probable ou certaine de participer à un programme de soutien à la parentalité, tous programmes confondus; les autres mentionnant ne pas avoir l'intention de participer (66 %).

Les six variables sélectionnées dans le cadre de cette étude ont été soumises à une analyse de corrélation. Chaque variable indépendante s'est avérée significativement corrélée avec l'intention future de participer à un programme de soutien à la parentalité (Tableau 2).

**Tableau 2. Analyses de corrélation entre les variables documentées**

	1	2	3	4	5	6
1. Modalités télévisuelles	1					
2. Modalités individuelles	,207**	1				
3. Modalités de groupe	,255*	,476**	1			
4. Connaissance et participation	-,107	,135	,196**	1		
5. Flexibilité financière	,079	,058	-,016	,081	1	
<b>6. Intention de participer</b>	<b>,160*</b>	<b>,287**</b>	<b>,359*</b>	<b>,277</b>	<b>,170*</b>	<b>1</b>

\*\* .  $p < 0.01$ ; \* .  $p < 0.05$

### Analyse de régression linéaire multiple

Parmi les cinq variables indépendantes incluses dans le modèle de régression linéaire, seules deux d'entre elles expliquent significativement la volonté des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité, soit la connaissance et la participation antérieure à un tel programme ainsi que la préférence pour les modalités de groupe. Dans l'ensemble, le modèle de régression explique près de 23 % de la variance de l'intention des mères à participer à un programme de soutien à la parentalité.

Ainsi, les résultats de l'analyse de régression linéaire multiple (Tableau 3) montrent que le fait de connaître ou d'avoir déjà participé dans la dernière année à un programme d'aide et de soutien à la parentalité prédit l'intention des mères à y participer ( $B = .202$ ; 95 % IC,  $.075$  à  $.366$ ). Ainsi, plus les mères rapportent connaître ou avoir déjà participé à un tel programme, plus elles ont l'intention d'y participer dans le futur.

**Tableau 3. Analyses de régressions des facteurs liés à l'intention des mères de participer à un programme de soutien à la parentalité**

Variable	B	95 % IC	
		Inf	Sup
(Constante)		-0,86	1,01
<b>Flexibilité financière</b>	<b>,128<sup>t</sup></b>	-0,03	,075
<b>Connaissance/ participation</b>	<b>,202*</b>	,075	,366
Modalités individuelles	,115	-,013	,109
<b>Modalités de groupe</b>	<b>,254**</b>	,048	,191
Modalités télévisuelles	,081	-,023	,091

R<sup>2</sup> = .228; \*\*. p < 0.01; \*. p < 0.05; <sup>t</sup> < 0.10

Les résultats indiquent aussi que les mères qui déclarent une préférence pour les modalités de groupe ont un plus grand intérêt à participer à un programme de soutien à la parentalité dans le futur (B = .254; 95 % IC, .048 à .191). En ce qui concerne la flexibilité financière du ménage, on note une tendance chez les mères qui déclarent une flexibilité financière élevée (c.a.d., qui peuvent s'offrir la plupart des choses qu'elles désirent) à avoir davantage l'intention de participer à un programme de soutien à la parentalité (B = .128; 95 % IC, -.03 à .75), bien que le résultat ne rencontre pas le seuil de signification minimal (p = .054).

Finalement, les résultats montrent que les préférences pour les modalités individuelles et pour les modalités utilisant un support télévisuel ne sont pas associées à l'intention des mères à s'inscrire à un programme de soutien parental lorsqu'on contrôle les autres facteurs.

## Discussion

Cette étude avait pour but d'explorer les facteurs liés à l'intention des mères québécoises francophones de participer à un programme de soutien à la parentalité. De manière générale, les résultats soulignent l'importance de les sensibiliser à l'existence de ce type de programmes et de proposer des modalités en groupe afin de favoriser leur intention d'y participer, du moins auprès des mères ayant un statut socioéconomique plus élevé.

Premièrement, les résultats suggèrent que le niveau de connaissance des mères quant aux divers programmes de soutien à la parentalité explique leur intention d'y participer dans le futur. Ce constat rejoint ce que d'autres chercheurs ont trouvé en regard du rôle des expériences passées positives sur l'intention de participer à un programme. Plus l'expérience antérieure vécue s'avère positive, plus les parents sont désireux d'expérimenter un autre programme de soutien à la parentalité (Devolin et al., 2013; McCurdy et Daro, 2001; Lee et al., 2014; Sumargi et al., 2015). Dans la présente étude, les bénéfices perçus d'une participation éventuelle à un programme de soutien à la parentalité n'ont pas été documentés directement, mais

ceux-ci pourraient être étroitement liés aux expériences antérieures positives. La perception de changements positifs dus, entre autres, à l'efficacité d'un programme pourrait ainsi alimenter la motivation des mères. À cet effet, rappelons que plusieurs chercheurs ont montré que les bénéfices perçus, que ce soit en regard de l'acquisition de nouvelles habiletés ou de nouvelles connaissances, influencent l'intention de s'y inscrire (Gross et al., 2001; Jago et al., 2013; Matsumoto et al., 2009; Morawska et al., 2011; Zeedyk et al., 2003). En ce sens, il importe pour les parents de comprendre le rôle des services et d'y percevoir des bénéfices pour s'y engager; ceux-ci doivent donc répondre à leurs préoccupations et à leurs besoins réels (Boag-Munroe et Evangelou, 2012).

Dans le même esprit, il est possible que les mères qui ne connaissent pas les programmes de soutien à la parentalité entretiennent des préjugés à leur égard, craignant par exemple une intrusion dans leur vie privée, sous-estimant leur utilité et les bénéfices qu'elles pourraient en tirer ou entretenant des craintes face à une possible stigmatisation. De manière plus générale, ces facteurs caractérisent les parents qui semblent se montrer réticents à s'engager dans de tels programmes (Axford et al., 2012; Heinrichs et al., 2005; Wellington et al., 2006). Puisque le fait de connaître ou non les programmes semble être lié à l'intention de participation future, il est pertinent de se questionner sur les stratégies à mettre en place afin de promouvoir ces programmes, et particulièrement auprès des familles plus à risque (Cooney et al., 2007).

Deuxièmement, les résultats de la présente étude suggèrent que parmi les trois modalités de prestation des programmes, seule la perception de l'utilité ou la préférence d'une modalité de groupe demeure positivement et significativement associée à l'intention de participer des mères. Ainsi, les mères ayant une préférence pour les programmes en groupe rapportent être plus enclines à participer à un programme de soutien parental. En plus de son efficacité prometteuse (Delawarde et al., 2014), il est possible que cette modalité réponde à un certain besoin de socialisation des mères (ex. : soutien normatif, émotif et social) tel que soulevé dans plusieurs études (Gross et al., 2001; Jago et al., 2013; Pilette et al., 2010). Comme l'utilité perçue de la participer à un tel programme est liée à l'intention de s'y inscrire et à l'engagement ultérieur (Morawska et al., 2011; Pilette et al., 2010; Reyno, McGrath, 2006), ce résultat suggère la pertinence de proposer plus particulièrement une modalité en groupe. Dans la présente étude cependant, il est possible que celle-ci corresponde cependant davantage aux intérêts des mères plus favorisées car la représentativité des mères défavorisées au plan socio-économique est moindre. D'une certaine manière cela confirme les résultats d'une étude selon laquelle les parents de milieux défavorisés seraient plus enclins à participer à un programme offrant une modalité de visite à domicile plutôt que de groupe (Nix et al., 2009). Comme la pauvreté est souvent associée à un certain isolement (Leblanc et Desbiens, 2008), un format de groupe pourrait cependant s'avérer profitable en raison des contacts sociaux et du soutien normatif qu'il rend possible entre les participants et dans la mesure où il évite de stigmatiser les parents (Bloomquist et al., 2012). En somme, la proposition de diverses modalités de prestation d'un programme de soutien à la parentalité semble l'approche la plus prometteuse car elle permettrait de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de parents (Devolin et al., 2016).

Troisièmement, les résultats suggèrent une tendance, bien que non significative, entre la plus grande flexibilité financière des mères et leur intention de participer à un programme de soutien à la parentalité. Malgré l'absence d'un consensus à cet effet, certaines études soulignent l'influence du statut socioéconomique sur l'intention de participer à des programmes de soutien à la parentalité : plus celui-ci serait favorable, plus la participation serait élevée (Eisner et Meider, 2011; Heinrichs et al., 2005). Ce constat soulève un questionnement important puisque les parents provenant de milieux moins aisés sont souvent ciblés par ces programmes en raison des risques accrus de recours à des conduites parentales coercitives associées au faible statut socio-économique. Cela rejoint cependant le constat à l'effet que les familles issues de milieux plus défavorisées sont plus réticentes à rechercher de l'aide par crainte d'être jugées (Keller et McDade, 2000), d'où l'importance de mieux connaître leurs besoins, leurs préférences et les obstacles liés à leur intention d'une éventuelle participation à un programme de soutien à la parentalité. Cela pourrait permettre d'adapter le contenu ou à tout le moins de proposer des modalités qui tiennent compte de leur réalité quotidienne et des enjeux que leur contexte socioéconomique suscite (ex. : les préoccupations financières, service de gardiennage, transport).

### **Limites de l'étude**

Bien que cette étude présente plusieurs forces, il est important de rappeler la présence de limites importantes. D'abord, malgré nos efforts de recrutement, les mères ayant participé à l'EIP-Qc demeurent plus scolarisées, plus âgées et ont un statut moins précaire que la moyenne des mères québécoises (Institut de la Statistique du Québec, 2009). Cet échantillon est donc considéré comme à plus faible risque que la population générale québécoise, ce qui peut entraîner un biais dans les résultats obtenus et dans leur interprétation. En effet, il est possible que les mères plus défavorisées aient des préférences très différentes de celles des mères de notre échantillon. Il est possible ici que la méthode d'enquête par sondage en ligne n'ait pas permis de rejoindre les mères moins scolarisées ou avec un accès à internet plus difficile, comme c'est le cas dans d'autres études du genre (Heiervang et Goodman, 2011).

De plus, bien que cette étude ait permis d'étudier les préférences et besoins généraux des mères concernant les programmes de soutien à la parentalité, le questionnaire de l'EIP-Qc demeure limité. Certaines variables qui auraient pu nous éclairer en regard des caractéristiques, des besoins de soutien de ces mères et des difficultés rencontrées en lien avec l'enfant n'ont pas été mesurées et n'ont donc pas pu être analysées en lien avec leur intention de participer aux programmes. Enfin, l'absence des pères dans l'enquête constitue une autre limite. Une étude ultérieure devrait pouvoir les inclure et documenter d'autres variables telles que les normes subjectives (ex. : approbation de l'entourage), les obstacles à une participation éventuelle à un programme de soutien (ex. : conflit d'horaire, transport) ou même les caractéristiques des organisations qui offrent le programme (ex. : lieu, type d'organisation).

## Conclusion

Ciblant le plus souvent les familles qui présentent des risques psychosociaux ou des difficultés reliées à un enfant, les programmes de soutien à la parentalité sont conçus afin de favoriser de meilleures pratiques parentales dans l'optique de contribuer au développement optimal de l'enfant. L'identification des facteurs liés à l'intention des mères de participer à de tels programmes de soutien à la parentalité dans le futur a permis de soulever quelques réflexions quant à la compréhension du phénomène et ainsi, d'identifier des pistes d'adaptation dans la promotion et l'offre de services. Les résultats des analyses de régression montrent que seules deux variables sont significativement associées à l'intention des mères à participer aux programmes de soutien à la parentalité, soit la perception de l'utilité d'une modalité de groupe et le niveau de connaissance des programmes. Les études subséquentes pourront tenter d'approfondir les différentes réflexions que les résultats de la présente étude suggèrent, notamment les adaptations possibles quant à la promotion de ces programmes et à leurs approches afin d'inciter plus de parents à utiliser ces services de soutien à la compétence parentale.

## Références

- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179-211.
- Ajzen, I. (2011). The theory of planned behaviour: Reactions and reflections. *Psychology & Health*, 26(9), 1113-1127.
- Axford, N., Lehtonen, M., Kaoukji, D., Tobin, T. et Berry, V. (2012). Engaging parents in parenting programs: Lessons from research and practice. *Children and Youth Services Review*, 34(10), 2061-2071.
- Baker, C., Arnold, D., et Meagher, S. (2011). Enrollment and attendance in a parent training prevention program for conduct problems. *Prevention Science*, 12(2), 222-222.
- Bloomquist, M. L., August, G. J., Lee, S. S., Piehler, T. F. et Jensen, M. (2012). Parent participation within community center or in-home outreach delivery models of the early risers conduct problems prevention program. *Journal of Child and Family Studies*, 21(3), 368-383.
- Chan, K. (2013). *Psychometric properties of new measures of child adjustment and parenting practices in a large Canadian sample*. Ottawa, Ontario: University of Ottawa.
- Cooney, S. M., Small, S. A. et O'Connor, C. (2007). *Strategies for recruiting and retaining participants in prevention programs*. Madison, WI: University of Wisconsin-Madison.
- Delawarde, C., Briffault, X., Usubelli, L. et Saias, T. (2014). Aider les parents à être parents? Modèles et pratiques «evidence-based» d'aide à la parentalité. *Annales Médico-Psychologiques*, 172, 273-279.
- Devolin, M., Phelps, D., Duhaney, T., Benzies, K., Hildebrandt, C., Rikhy, S. et Churchill, J. (2013). Information and support needs among parents of young children in a region of Canada: A cross-sectional survey. *Public Health & Nursing*, 30(3), 193-201.
- Dumas, J. E., Begle, A. M., French, B. et Pearl, A. (2010). Effects of monetary incentives on engagement in the PACE parenting program. *Journal of Clinical Child and Adolescent Psychology*, 39(3), 302-313.
- Dumas, J. E., Moreland, A. D., Gitter, A. H., Pearl, A. M. et Nordstrom, A. H. (2008). Engaging parents in preventive parenting groups: Do ethnic,

- socioeconomic, and belief match between parents and group leaders matter? *Health Education & Behavior*, 35(5), 619-633.
- Dumas, J.-E., Nissley-Tsionin, J. et Moreland, A. D. (2007). From intent to enrollment, attendance, and participation in preventive parenting groups. *Journal of Child and Family Studies*, 16(1), 1-26.
- Domian, E. W., Baggett, K. M., Carta, J. J., Mitchell, S. et Larson, E. (2010). Factors influencing mothers' abilities to engage in a comprehensive parenting intervention program. *Public Health Nursing*, 27(5), 399-407.
- Eisner, M. et Meidert, U. (2011). Stages of parental engagement in a universal parent training program. *Journal of Primary Prevention*, 32(2), 83-93.
- Frank, T. J., Keown, L. J., Dittman, C. K. et Sanders, M. R. (2015). Using father preference data to increase father engagement in evidence-based parenting programs. *Journal of Family Studies*, 24, 937-947.
- Gagné, M. H., Richard, M. C. et Dubé, C. (2015). *Prévenir la maltraitance des enfants par le soutien au rôle parental. Différenciation du système Triple P par rapport aux autres programmes en usage au Québec*. Québec : Chaire de partenariat en prévention de la maltraitance, Université Laval.
- Garvey, C., Julion, W., Fogg, L., Kratovil, A. et Gross, D. (2006). Measuring participation in a prevention trial with parents of young children. *Research in Nursing & Health*, 29, 212-222.
- Gross, D. (2001). What motivates participation and dropout among low-income urban families of color in a prevention intervention? *Family Relations*, 50(3), 246-254.
- Habib, R., & Clément, M.-È., & Gagné, M.-H. (sous presse). Comprendre l'engagement dans un programme d'éducation parentale du point de vue des participants. Dans M. Lapalme et A.-M. Tougas (Éds.), *La recherche scientifique en psychoéducation*. Montréal : Édition JFB.
- Heiervang, E. et Goodman, R. (2011). Advantages and limitations of web-based surveys: Evidence from a child mental health survey. *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, 46(1), 69-76.
- Heinrichs, N., Bertram, H., Kuschel, A. et Hahlweg, K. (2005). Parent recruitment and retention in a universal prevention program for child behavior and emotional problems: Barriers to research and program participation. *Prevention Science*, 6(4), 275-285.
- Heinrichs, N., Kruger, S. et Guse, U. (2006). The effect of incentives on recruitment of parents and effectiveness of preventive parent training. *The Journal of Primary Prevention*, 27(4), 345-365.
- Hindman, E., Brooks, A. et van der Zwan, R. (2014). Parenting program uptake: Impacts of implementation factors on intention to enrol. *Advances in Mental Health*, 10(2), 127-137.
- Ingoldsby, E. M. (2010). Review of interventions to improve family engagement and retention in parent and child mental health programs. *Journal of Child and Family Studies*, 19(5), 629-645.
- Institut national de santé publique du Québec (2013). *Avis scientifique sur les programmes de formation aux habiletés parentales en groupe*. Repéré à [www.inspq.qc.ca](http://www.inspq.qc.ca).
- Institut de la statistique du Québec (2009). *Données sociales du Québec : Édition 2009*. Québec : Institut de la Statistique du Québec.
- Jago, R., Sebire, S. J., Bentley, G. F., Turner, K. M., Goodred, J. K., Fox, K. R., . . . Lucas, P. J. (2013). Process evaluation of the Teamplay parenting intervention pilot: Implications for recruitment, retention and course refinement. *Bmc Public Health*, 13(1102), 1-12.
- Kazdin, A. E., Holland, L. et Crowley, M. (1997). Family experience of barriers to treatment and premature termination from child therapy. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 65(3), 453-463.



- Kazdin, A. E., Holland, L., Crowley, M. et Breton, S. (1997). Barriers to treatment participation scale: Evaluation and validation in the context of child outpatient treatment. *Journal of Child Psychiatry*, 38(8), 1051-1062.
- Koerting, J., Smith, E., Knowles, M. M., Latter, S., Eelsey, H., McCann, D. C., . . . Sonuga-Barke, E. J. (2013). Barriers to, and facilitators of, parenting programmes for childhood behaviour problems: A qualitative synthesis of studies of parents' and professionals' perceptions. *European Child & Adolescent Psychiatry*, 22(11), 653-670
- Leblanc, S. et Desbiens, N. (2008). Milieux à risque, expérience familiale et développement des conduites agressives: une recension des écrits d'un point de vue sociocognitif. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(1), 107-122.
- Lee, C. M., Smith, P. B., Stern, S. B., Piché, G., Feldgaier, S., Ateah, C., . . . Chan, K. (2014). The International Parenting Survey—Canada: Exploring access to parenting services. *Canadian Psychology*, 55(2), 110-116.
- Letarte, M. J., Normandeau, S. et Allard, J. (2010). Effectiveness of parent training program «Incredible Years» in a child protection service. *Child Abuse & Neglect*, 34, 253-261.
- Lundahl, B. W., Tollefson, D., Risser, H. et Lovejoy, M. C. (2008). A meta-analysis of father involvement in parent training. *Research on Social Work Practice*, 18(2), 97-106.
- Matsumoto, Y., Sofronoff, K. et Sanders, M. R. (2009). Socio-ecological predictor model of parental intention to participate in Triple P-Positive Parenting Program. *Journal of Child and Family Studies*, 18(3), 274-283.
- McCurdy, K. et Daro, D. (2001). Parent involvement in family support programs: An integrated theory. *Family Relations*, 50(2), 113-121.
- Metzler, C. W., Sanders, M. R., Rusby, J. C. et Crowley, R. N. (2012). Using consumer preference information to increase the reach and impact of media-based parenting interventions in a public health approach to parenting support. *Behavior Therapist*, 43(2), 257-270.
- Morawska, A., Sanders, M., Goadby, E., Headley, C., Hodge, L., McAuliffe, C. et al. (2011). Is Triple P-Positive parenting program acceptable to parents from culturally diverse backgrounds. *Journal of Child and Family Studies*, 20(5), 614-622.
- Morawska, A., Sanders, M. R., O'Brien, J. O., McAuliffe, C., Pope, S. et Anderson, E. (2012). Practitioner perceptions of the use of the Triple P - Positive Parenting Program with families from culturally diverse backgrounds. *Australian Journal of Primary Health*, 18(4), 313-320.
- Nix, R. L., Bierman, K. L. et McMahon, R. J. (2009). How attendance and quality of participation affect treatment response to parent management training. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 77(3), 429-438.
- Patel, A., Calam, R. et Latham, A. (2011). Intention to attend parenting programmes: Does ethnicity make a difference? *Journal of Children's Services*, 6(1), 45-58.
- Peters, S., Calam, R. et Harrington, R. (2005). Maternal attributions and expressed emotion as predictors of attendance at parent management training. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 46(4), 436-448.
- Pilette, J., Letarte, M-J., Normandeau, S. et Robaey, P. (2010). Prédicteurs de l'assiduité et de l'engagement à un programme d'entraînement aux habiletés parentales. *Revue de psychoéducation*, 39(2), 189-207.
- Prinz, R., Sanders, M., Shapiro, C., Whitaker, D. et Lutzker, J. (2009). Population-based prevention of child maltreatment: The U.S. triple P system population trial. *Prevention Science*, 10(1), 1-12.
- Rahmqvist, J., Wells, M. B. et Sarkadi,

- A. (2014). Conscious parenting: A qualitative study on swedish parents' motives to participate in a parenting Program. *Journal of Family Studies*, 23, 934-944.
- Reyno, S. M. et McGrath, P. J., (2006). Predictors of parent training efficacy for child externalizing behavior problems – a meta-analytic review. *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, 47(1), 99–111.
- Saint-Jacques, M-C., Turcotte, D. et Oubratie-Roussel, N. (2012). L'éducation familiale à l'heure des compétences parentales. *Enfances, Familles, Génération*, 16, 1-16.
- Sanders, M. R. (2010). Adopting a public health approach to the delivery of evidence-based parenting interventions. *Canadian Psychology*, 51(1), 17-23.
- Sumargi, A., Sofronoff, K., & Morawska, A. (2015). Understanding parenting practices and parents' views of parenting programs: A survey among Indonesian parents residing in Indonesia and Australia. *Journal of Child and Family Studies*, 24(1), 141-160.
- Spoth, R., Redmond, C., Kahn, J. et Shin, C. (1997). A prospective validation study of inclination, belief, and context predictors of family-focused prevention involvement. *Family Process*, 36, 403–429.
- Spoth, R. et Redmond, C. (2000). Research on family engagement in preventive interventions: Toward improved use of scientific findings in primary prevention practice. *Journal of Primary Prevention*, 21(1), 267-284.
- Stahlschmidt, M. J., Threlfall, J., Seay, K. D., Lewis, E. M. et Kohl, P. L. (2013). Recruiting fathers to parenting programs: Advice from dads and fatherhood program providers. *Children & Youth Services Review*, 35(10), 1734-1741.
- Tavakol, M. et Dennick, R. (2011). Making sense of Cronbach's alpha. *International Journal of Medical Education*, 2, 53–55. <http://doi.org/10.5116/ijme.4dfb.8dfd>
- Thornton, S. et Calam, R. (2010). Predicting intention to attend and actual attendance at a universal parent-training programme: a comparison of social cognition models. *Clinical Child Psychology & Psychiatry*, 16(3), 365-383.
- Terrisse, B. Larivée, S. J., Larose, F. et Débard, J. (2008). Les besoins d'information et de formation à l'exercice des responsabilités éducatives des parents québécois. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 23, 81-101.
- Wellington, L., White, K. M. et Lioussis, P. (2006). Beliefs underlying intentions to participate in group parenting education. *Australian e-Journal for the Advancement of Mental Health*, 5(3), 275-283.
- Winslow, E. B., Bonds, D., Wolchik, S., Sandler, I. et Braver, S. (2009). Predictors of enrollment and retention in a preventive parenting intervention for divorced families. *Journal of Primary Prevention*, 30(2), 151-172.
- Zeedyk, M. S., Werritty, I. et Riach, C. (2003). Promoting emotional health through a parenting support programme: What motivates parents to enrol? *International Journal of Mental Health Promotion*, 5(4), 21-31.